

18 décembre 2014

Avenir sopra-steria

100% Salariés, Indépendants et Engagés

Déprime ou Des primes pour Noël ?

Echangeons ce soir (cocktail d'accueil à partir de 17 h au Bureau OB-072 – Réunion à 18 h salle BAOBAB) concernant votre avenir dans le Groupe et comment gérer les épreuves attendues.



Rappelons le cadeau du 31/12/2014 que la direction vous offre :

- Baisse significative des services et des prestations de la Mutuelle
 - Diminution des garanties prévoyance (risques décès, incapacité et invalidité)
 - Dénonciation des accords (télétravail, Handicap, travail posté, Astreintes, RTT)
 - Dénonciation des usages, accords atypiques et des engagements unilatéraux ...
- ... Or tout ceci ne diminue pas les coûts inutiles ou exorbitants qui plombent l'entreprise

Rappelons le mode de management craint :

- Absence de décompte de temps de travail et augmentation de la charge de travail
 - Rajeunir drastiquement la population en imposant des départs rapides
 - Eliminer les postes non-billables et confier des fonctions élargies aux assistantes sans contrepartie
 - Mobilité forcée et soudaine des salariés sans mesures d'accompagnement
 - Rendre les managers encore plus libres dans la gestion des salariés
 - Instaurer une culture de soumission librement (ou pas librement ?) consentie au lieu du lien contractuel
- ... Or tout ceci n'est pas dans l'intérêt du Groupe et de ses salariés.

Rappelons :

- l'intervention de l'autorité de la concurrence dans l'entreprise récemment ...
- les multiples condamnations prud'homales de l'employeur ...
- les préconisations et observations dans le droit d'alerte collectif du médecin du travail ...
- les résultats de l'enquête GPTW et l'expertise TECHNOLOGIA sur la fusion SOPRA STERIA ...
- les rapports d'expertise du Cabinet Sextant et du Cabinet Trinôme sur les risques sociaux ...
- le faux et usage de faux utilisé à ce jour pour diffamer d'honnêtes salariés ...
- les primes conséquentes d'arrivée et de départs versées à certains et les licenciements abusifs ...
- l'absence d'augmentation salariale valable depuis des années ...
- l'inégalité professionnelle subie ...

Mais rappelons aussi :

- le nombre de salariés pour lesquels notre syndicat a agi pour les aider à surmonter les difficultés
- les droits collectifs que notre syndicat a pu obtenir ou maintenir
- le nombre de condamnation judiciaire des agissements prohibés suite à l'action de notre syndicat
- le nombre de fois où notre syndicat a protégé les salariés et l'entreprise des risques d'un management à la dérive

... tout ceci se poursuit par le syndicat AVENIR, ensemble, dans tout le Groupe SOPRA STERIA.

SALARIÉS SOPRA STERIA, mêmes combats

